

Choix de la carte

Le type de carte supplémentaire doit être le même que celui de la carte principale. Il n'est pas possible de combiner carte Argent et carte Or.

Je suis titulaire d'une carte principale et demande la carte supplémentaire suivante:



Cotisation annuelle

Carte supplémentaire World Mastercard® Argent
 Visa Classic

CHF 25.–
CHF 25.–



Cotisation annuelle

World Mastercard® Or
 Visa Or

CHF 50.–
CHF 50.–

Carte principale: données personnelles

Madame Monsieur

Prénom

N° de compte-carte

1 1 0 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom

Le numéro de compte-carte doit impérativement être indiqué.
Il figure sur votre facture mensuelle ainsi que dans VisecaOne.

Carte supplémentaire: données personnelles

Madame Monsieur

Prénom

Date de naissance | | | | | M | M | A | A | A | A |

Nom

Nationalité

Adresse de domicile

Rue/numéro

Téléphone privé/portable

NPA/localité

Téléphone professionnel

Pays

E-mail

Identification de l'ayant droit économique

En tant que titulaire de la carte principale, je déclare que les fonds versés à l'émettrice de cartes de crédit servant au règlement des factures de la carte principale et de la carte supplémentaire et/ou dépassant leur montant (veuillez cocher ce qui convient),

- m'appartiennent exclusivement.
- appartiennent conjointement à moi-même et au/à la titulaire de la carte supplémentaire.
- appartiennent exclusivement au/à la titulaire de la carte supplémentaire.

appartient à la/aux personne-s suivante-s:

Prénom, nom, date de naissance, nationalité, adresse de domicile, pays

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En tant que titulaire de la carte principale, je m'engage à communiquer tout changement dans les données indiquées à la banque ou à l'émettrice de cartes de crédit. Le fait de remplir intentionnellement le présent formulaire de manière erronée est punissable (art. 251 du Code pénal suisse, faux dans les titres; peine encourue: peine privative de liberté de cinq ans au plus ou peine pécuniaire).

Aperçu des cotisations

	World Mastercard® Argent/Visa Classic	World Mastercard® Or/Visa Or
Cotisation annuelle	Carte supplémentaire: CHF 25.–	Carte supplémentaire: CHF 50.–
Carte de remplacement dans le monde entier	CHF 20.–, généralement sous deux jours ouvrables en Suisse et dans les trois à six jours ouvrables à l'étranger	Gratuit, généralement sous deux jours ouvrables en Suisse et dans les trois à six jours ouvrables à l'étranger
Commission par retrait d'espèces	4%, min. CHF 10.–, aux bancomats et guichets dans le monde entier	4%, min. CHF 10.–, aux bancomats et guichets dans le monde entier
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + 1,75% de frais de traitement	Montant au taux de conversion + 1,75% de frais de traitement
Transactions en CHF à l'étranger	Montant + 1,75% de frais de traitement	Montant + 1,75% de frais de traitement
Taux d'intérêt de crédit/d'intérêt moratoire (taux d'intérêt annuel)	12%	12%
Frais de traitement en cas de retard de paiement	CHF 20.– par facture	CHF 20.– par facture
Code NIP/remplacement du NIP	Gratuit	Gratuit
Versements en espèces au guichet postal	CHF 2.– par versement	CHF 2.– par versement
Envoi de factures papier	CHF 2.– par facture	CHF 2.– par facture
Perte ou vol	Aucune franchise (CHF 0.–) pour le titulaire de carte en cas d'annonce immédiate et de respect des obligations de diligence (chiffres 3 et 4 des CG)	Aucune franchise (CHF 0.–) pour le titulaire de carte en cas d'annonce immédiate et de respect des obligations de diligence (chiffres 3 et 4 des CG)

Les titulaires d'une carte supplémentaire prennent automatiquement part au programme bonus surprize si le titulaire de la carte principale dispose d'une carte donnant le droit d'y participer.

Extrait des Conditions Générales et signatures

Déclaration du/de la soussigné-e

Le/la soussigné-e confirme l'exactitude des informations données dans la présente demande et autorise Viseca Card Services SA à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de la demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution du contrat auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôles des habitants), de la banque intermédiaire, d'agences d'informations économiques, de l'employeur, d'autres sociétés du Groupe Aduno (www.aduno-gruppe.ch) ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation, IKO) et, en cas de blocage de la carte, de retards de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres états de faits similaires causés par le titulaire, à informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Dans cette mesure, le/la soussigné-e libère ces organismes du secret bancaire, d'affaires et professionnel.

Viseca Card Services SA peut refuser cette demande de carte sans donner de raisons. Dans ce cas, Viseca Card Services SA et les autres sociétés du Groupe Aduno sont autorisées à proposer d'autres produits ou services au/à la soussigné-e (aussi à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus). Le/la soussigné-e peut révoquer cette autorisation par écrit à tout moment.

Viseca Card Services SA est habilitée à mandater des tiers en Suisse ou à l'étranger pour l'exécution entière ou partielle des services découlant de la relation contractuelle, y compris des programmes de primes (par exemple vérification de la demande, fabrication de la carte, services en ligne). Le titulaire autorise Viseca Card Services SA à mettre à disposition de ces tiers les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées et, pour cela, à également envoyer celles-ci à l'étranger. Une transmission de données n'a lieu que si leurs destinataires s'engagent à les garder confidentielles, à respecter une protection des données appropriée, et à veiller à ce que d'autres éventuelles parties contractantes respectent également de telles obligations. Vous trouverez plus d'informations sur la protection des données dans la déclaration générale de protection des données de la société émettrice, sur www.viseca.ch.

Par sa signature sur la carte et/ou l'utilisation de celle-ci, le/la soussigné-e confirme avoir lu, compris et accepté les Conditions Générales d'utilisation des cartes de crédit et PrePaid ainsi que les conditions spéciales relatives à la participation au programme bonus surprize de Viseca Card Services SA (Conditions Générales). Les Conditions Générales complètes sont remises au/à la soussigné-e avec la carte. Celles-ci peuvent également être commandées par téléphone au +41 (0)58 958 84 00 ou consultées, de même que les taxes applicables à l'utilisation de la carte et à la relation contractuelle, sur www.viseca.ch. Le contrat est soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for judiciaire, ainsi que le lieu de poursuite pour les soussigné-e-s domicilié-e-s à l'étranger, sont à Zurich.

.....
Signature du titulaire de la carte principale

(le titulaire de la carte principale doit toujours signer)

.....
Lieu et date

.....
Signature de l'auteur de la demande de carte supplémentaire

(l'auteur de la demande doit toujours signer)

Annexes

Citoyen suisse:
Joindre une copie du passeport ou de la carte d'identité (recto/verso, avec une photo reconnaissable, la signature et la date d'émission) de l'auteur de la demande de carte supplémentaire

Citoyen étranger:
Joindre une copie du permis de séjour (recto/verso, avec une photo reconnaissable, la signature et la date d'émission) de l'auteur de la demande de carte supplémentaire

(les annexes ne seront pas rendues)

Prière d'envoyer le formulaire dûment rempli et signé, accompagné des copies demandées, à
Viseca Card Services SA, Hagenholzstrasse 56, Case postale 7007, 8050 Zurich

A laisser vide!

Cotisation annuelle Default 01 Alternative 1^{re} année [] [] Années suivantes [] [] DIP 2 0 6 9 9 9 0 9 6 DIC [] [] Réf. 1 3 0 7 0 X 0 6